

BREVET D'INVENTION.

3397

Gr. 14. — Cl. 1.

N° 764.836

Procédé de purification de l'alcool méthylique.

Société dite : Société d'Électrochimie, d'Électrométallurgie et des Acieries Électriques d'Ugine résidant en France (Seine).

Demandé le 23 février 1933, à 16^h 25^m, à Paris.

Délivré le 12 mars 1934. — Publié le 29 mai 1934.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

On sait que l'alcool méthylique contient des impuretés telles que : aldéhydes, cétones, composés à chaîne non saturée que l'on a essayé jusqu'ici de séparer par un traitement au permanganate. Mais cette séparation est difficile et nécessite des redistillations qui augmentent les déchets et par suite le prix de revient de l'alcool.

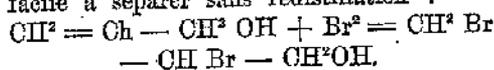
On a eu l'idée, conformément à la présente invention, de traiter, avant distillation, l'alcool méthylique impur par des produits épurants tels que le chlore, le brome ou l'iode, susceptibles d'agir sur les impuretés de l'alcool traité, soit par substitution, soit par addition sur les chaînes non saturées, de manière à donner des éther-sels dont les points d'ébullition soient suffisamment différents de celui de l'alcool méthylique pour pouvoir se séparer lors de la distillation de ce dernier, sans nécessiter de redistillation.

La quantité de ces produits épurants à employer devra être juste suffisante pour assurer une bonne épuration et ne pas laisser de trace de ces produits dans l'alcool méthylique rectifié.

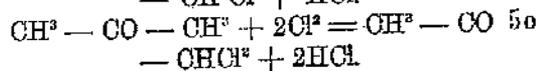
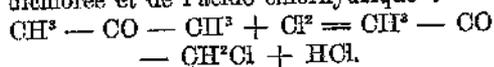
On obtient par ce procédé un produit d'une très grande pureté, d'un prix de re-

vient moindre, et presque sans déchet de distillation.

La réaction ci-après représente, à titre d'exemple limitatif de réalisation du procédé, une réaction d'addition entre l'alcool allylique contenu par exemple comme impureté dans l'alcool méthylique et le brome en vue de l'obtention d'alcool allylique bromé facile à séparer sans redistillation :



Les réactions ci-après représentant, à titre de variantes de réalisation du procédé, deux réactions de substitution entre l'acétone contenu par exemple comme impureté dans l'alcool méthylique et le chlore, donnant, l'une de l'acétone monochlorée et de l'acide chlorhydrique, l'autre de l'acétone dichlorée et de l'acide chlorhydrique :



Dans les deux cas, l'acétone mono ou dichlorée formée est facile à séparer sans redistillation.

RÉSUMÉ.

Procédé de purification de l'alcool méthy-

[764.836]

2

lique consistant à traiter ce dernier par un produit épurant tel que le chlore, le brome ou l'iode, donnant avec les impuretés des

éthers-sels qui se séparent lors de la distillation sans nécessiter de redistillation.

5

Société dite :

Société d'Électrochimie, d'Électrometallurgie
et des Aciéries Électriques d'Ugine.

Par procuration :

F. HARLÉ et G. BRUNETON.